

ASSOCIATION DES CO-PROPRIETAIRES  
RESIDENCE DE LA BERGERIE  
13, Allée de la Bergerie  
77400 - THORIGNY S/MARNE

2

THORIGNY, le 07 OCTOBRE 1992

26 OCT. 1992 / 754  
THORIGNY-SUR-MARNE  
23 OCT. 1992  
Enregistré N° 3045

Monsieur LE MAIRE  
MAIRIE de Thorigny  
77400 - THORIGNY S/MARNE

Monsieur LE MAIRE,

Suite à une réunion en votre bureau le 27 Avril 92, puis du côté des co-proprétaires le 16 Mai 92, nous vous demandons par la présente le maintien des règles d'urbanisme applicables au Lotissement de la Bergerie; suivant les textes de référence L. 315.2.1 (loi du 6/1/86) - R. 315.44.1 à 315.46 dont le R.315.45 concerné par cette demande.

Nous vous joignons un double du compte-rendu de l'Assemblée Générale faisant mention de ce vote (voir paragraphe 4).

Vous en souhaitant bonne réception,

Nous vous prions de croire, Monsieur LE MAIRE, à l'assurance de nos sentiments distingués.

Le Secrétaire

P. MENU



Le Président

Cl. DEPREUX

